Presqu'île de Crozon
Aulne Maritime
Communauté de communes

Compte rendu Comité de Pilotage (COPIL)
CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Mardi 10 décembre 2024		
Elus :		
Président de la CCPCAM et maire de Rosnoën	*Mickaël KERNEIS*	*Présent*
Vice-président de la commission cohésion sociale, enfance-jeunesse, culture et loisirs	*Yves LE MOIGNE*	*Présent*
Maire d'Argol	*Henri LE PAPE*	*Absent*
Maire de Camaret-sur-Mer	*Jean LE MEROUR*	*Présent*
Maire de Crozon	*Patrick BERTHELOT*	*Excusé*
Élue communautaire	*Dominique GUILLOIS*	*Présente*
Maire de Landévennec	*Roger LARS*	*Absent*
	Marie Claire CARRIOU	*Présente*
Mairesse de Lanvéoc	*Christine LASTENNET*	*Présente*
Maire de Le Faou	*Ludovic LASSAGNE*	*Présent*
Maire de Pont-de-Buis Lès Quimerc'h	*Pascal PRIGENT*	*Présent*
Maire de Roscanvel	*Jean-Yves GOURVEZ*	*Excusé*
Mairesse de Telgruc-sur-Mer	*Mathilde PAILLOT*	*Excusée*
Directeur général des services	*Hubert LE BRENN*	*Présent*
Chargée de coopération	*Aurélie CABON*	*Présente*
Chargée de coopération	*Mélanie MESSAGER*	*Présente*
Partenaires invités :		
CAF	*Christophe GRATIGNY*	*Présent*
CAF	*Tanguy CUZON*	*Présent*
CAF	*Didier CATHOU*	*Présent*
Département	*Armelle SIMON*	*Présente*

Ordre du jour

1/ Etude Petite enfance-enfance : restitution grand public
2/ Le renouvellement de la convention territoriale globale
- **Retour sur étape évaluation.**

3/ Mise en place d'un CISPD
4/ Projets et actions 2025
5/ Questions et informations diverses :
- **Pacte 2030**
- **Une Etude jeunesse**

Date du prochain COPIL

Organisation d'un COPIL en mars 2025 (date à caler)

Ce compte rendu vient en complément du document de présentation visionné durant la réunion.
Document en pièce-jointe.

La séance a démarré par un tour de table.
Tanguy CUZON est le nouveau responsable de territoire de la CAF.

1/ Etude Petite enfance-enfance : restitution grand public

Chaque commune a reçu une version papier de sa fiche portrait réalisée durant l'étude ainsi que le plan d'action.
Une version papier du plan d'action a également été remis aux représentants de la CAF et du département.
À noter que la fiche portrait est à remettre à jour régulièrement.

Restitution grand publique
Celle-ci se déroulera avant ou après les vacances de février. Il est demandé d'organiser deux restitutions, une côté Aulne et une côté Presqu'île pour favoriser la venue des habitants.
La présentation par les élus de la commission est à privilégier et peut être soutenue par les maires.
Une invitation sera adressée aux maires et aux élus de la commission.
Le COPIL a émis un avis favorable sur le déroulement de la réunion public.

2/ Le renouvellement de la convention territoriale

Le calendrier des étapes de réécriture
A l'étape de validation des enjeux, se pose la question d'organiser un COPIL élargi avec la CARSAT et la MSA. La CAF a rencontré la MSA, ils ne sont pas en capacité humaine de participer à l'ensemble des Conventions CTG du territoire. Nous pourrons néanmoins les inviter, tout en connaissant leur difficulté à être présent sur les réunions à l'échelle des EPCI.

Autre point en suspens, il s'agit des modalités de participation des habitants à l'écriture du plan d'action de cette nouvelle CTG. Plusieurs pistes sont envisagées, les consulter lors du diagnostic, les inviter lors des groupes de travail et/ou mettre à disposition le plan finalisé pour consultation et avis de la population.

Retour sur la première étape de l'évaluation

Axe 4 : soutenir les solidarités, animer la vie sociale et favoriser l'attractivité du territoire

Action sociale
Lors de la dernière mandature, l'élu aux affaires sociales de la commune de Crozon et le CDAS ont mis en place des temps de rencontre réguliers entre les CCAS de la Presqu'île de Crozon et les associations caritatives. Cela a abouti à la mise en place d'une fiche de liaison entre les différents acteurs pour faciliter l'accompagnement des habitants et d'un café budget.
Cette dynamique a été moins importante durant ce nouveau mandat. Le CDAS a organisé deux réunions, une en début de mandat et une en octobre 2024 avec l'ensemble des CCAS du territoire.
A noter que les acteurs se connaissent mais nous n'avons pas de vision globale des besoins et de toutes les actions menées sur le territoire.

Culture
Il est important de mettre en valeur les bibliothèques du territoire fréquentées par les habitants. Ce sont des lieux qui animent le territoire et travaillent en réseau.

Un questionnaire sera adressé durant le mois de décembre aux élus, et à la direction de chaque commune, accompagné d'une fiche récapitulant les actions réalisées depuis la signature la convention.

3/ La mise en place d'un CISPD

La mise en place d'un CISPD a été ajoutée au statut de la CCPCAM en 2017 puis les statuts ont été remis à jour en 2023.

Lors d'une rencontre entre la gendarmerie et les élus, trois sujets sont ressortis sur le territoire, les violences intrafamiliales, la drogue et le vol.
Il existe aujourd'hui une dynamique de réseau autour des violences intrafamiliales, néanmoins la mise en place d'un CISPD permettrait d'avoir également les services de l'état autour de la table.

La rencontre des CISPD de Quimperlé et de Lesneven a mis en avant la nécessité d'attribuer des moyens humains et financiers pour faire vivre le CISPD.
Pour exemple, à Lesneven un ETP est consacré au CISPD et un budget de 20 000 euros est alloué à la mise en place d'actions.

Afin d'étudier les moyens nécessaires pour la mise en place d'un CISPD sur notre territoire, il est proposé de réaliser une étude de pré-figuration.

- ⇨ **Avis favorable du COPIL**

La CAF et le département informent qu'ils n'ont pas de ligne budgétaire correspondant aux financements des CISPD. Il existe des financements de l'état.

4/ Priorisation des actions et projets 2025

Espace de vie sociale côté Aulne

Le bureau communautaire a validé le pré-budget pour la mise en place d'un EVS avec un financement de la communauté de communes.
Une demande officielle doit être adressée à la CAF pour solliciter la prestation d'un EVS.

La prochaine étape consiste à relancer la dynamique autour de la création d'un EVS. Depuis le début du projet, le centre social a été associé, une rencontre devra être organisée afin d'échanger sur leur capacité d'accompagner l'émergence d'un tel projet.

La question de demander l'attribution d'une somme à l'EVS de l'enveloppe du volet 2 du Pacte 2030 du CD29 se pose également. A noter que l'enveloppe actuelle ne sera pas augmentée, cela signifie donc de diminuer les fléchages actuels. Ce point devra être débattu par les maires.

Vieillissement : Suivi de l'activité du CLIC
Une rencontre avec le CLIC est programmée en février 2025. Celle-ci a été reportée à deux reprises par le CH de Crozon.
Le département a de son côté déjà rencontrée le CLIC.

Emploi-insertion
Dans le cadre de la loi plein-emploi, des évolutions dans le parcours d'accompagnement des demandeurs d'emploi vont avoir lieu en janvier 2025 puis en avril 2025. Cela nécessite de renforcer la dynamique partenariale à l'échelle territoriale afin d'observer l'impact sur les habitants de la communauté de communes.

Les actions de priorité 3

Certaines sont déjà en cours ou sont une continuité de ce qui a été réalisé en 2024.
Elles ne seront pas prioritaires pour des augmentations de budget, pour autant s'il y a des obligations réglementaires, le budget sera alloué (exemple travaux de la crèche).

5/ Questions et informations diverses

Pacte 2030

Les prochains arbitrages couvrent la période 2025-2026.

L’enveloppe globale du volet 2 reste la même.

Les demandes doivent être réalisées via l’envoi d’une fiche projet que chaque structure a dû recevoir par courrier.

Les demandes ne doivent plus concerner le financement d’un poste mais le financement de projet. La fiche transmise doit être réécrite en ce sens.

Une étude jeunesse

La CAF va mener avec des étudiants en master une étude sur l’accès aux droits des jeunes.
L’objectif est d’aller à la rencontre des jeunes.